

Fiche d'Inscription 2015 – 2016

**Ateliers Théâtre Jeunesse**

Bédarieux

Photo  
Obligatoire

**Je soussigné(e) :**

En qualité de Père / Mère / Autre :

Nom..... Prénom :.....

Domicilié(e) : .....

Code Postal : ..... Ville :.....

E-mail :..... Téléphone .....

**Inscrit mon fils/ma fille :**

Nom.....Prénom.....

Date de naissance.....Age.....

**A l'atelier :**

PRIMAIRES // Mardi de 17h30 à 18h30

ADOLESCENTS // Mardi de 18h30 à 20h30

qui auront lieu dans la salle « El duende » 8 bis rue Saint-Louis 34600, Bédarieux.

- l'association se réserve le droit d'annuler un atelier si celui-ci n'atteignant un nombre de participant minimum de 8 enfants-

J'autorise mon enfant à rentrer seul pour la saison 2015-2016

J'autorise les personnes suivantes à venir chercher mon enfant pour la saison 2015-2016 :

Mme/M. .... Tel : .....

Mme/M. .... Tel : .....

**Le secrétariat doit être prévenu impérativement de toute absence par le représentant légal.**

Je joins à ce dossier la somme de **170€** en règlement des frais de l'année, afin de valider mon inscription (les chèques commenceront à être encaissés en octobre).

Je verse, ce jour, la somme de **20€** au titre des droits d'inscription et des frais de dossier.

Je prends note que le règlement des droits d'inscription est définitif.

**Adresse d'envoi de la fiche et du chèque avant le 15 SEPTEMBRE 2015:**

24 avenue de la Croix du Capitaine – 34070 Montpellier

En signant ce document, j'accepte également le règlement intérieur de l'école qui se trouve au verso.

Fait à ..... Le ..... Signature :

## REGLEMENT INTERIEUR

### Article 1. Règlement de l'année

Le règlement de l'année s'élève à 170,00 € (cent soixante dix euros), payables en une fois ou en trois fois ( 85,00€ + 42,50€ + 42,50€), plus les 20€ de cotisation à l'association « La Compagnie Maritime – La Pilotine ».

Ce règlement, quelque soit les modalités de paiement adopté, est dû dès le début de l'année.  
Hors cas de force majeure dûment reconnus ou de motif légitime évalué par le Conseil d'administration de l'association, il ne sera en aucune façon remboursé.

Echéancier annuel :

Octobre :	_____	85€ /	170€	(+ 20 € d'adhésion)
Novembre :	_____	42,50€		
Décembre :	_____	42,50€		

### Article 2. Présence en cours

Nous vous rappelons aimablement que la présence de votre enfant en cours est primordiale à tous les ateliers de l'année.

Il va de soi que, dans la mesure où les jeunes travailleront sur une pièce qui sera présentée en fin d'année, la présence de votre enfant à l'occasion de cette représentation est requise.

Nous vous ferons parvenir un planning de l'année afin de vous permettre de vous organiser au mieux.

**En cas d'absence à l'un des week-end de répétition ou de représentation, et en cas d'absences répétées, la Compagnie Maritime et ses intervenants se réservent le droit de ne pas vous intégrer à la représentation finale de votre groupe.**

---

### AUTORISATION DROIT À L'IMAGE

Dans le cadre de notre association, des photos ou vidéos de votre enfant peuvent être utilisées en vue de promouvoir nos activités.

Nous sollicitons donc votre autorisation.

Je soussigné(e).....,  
représentant légal de .....,  
autorise l'Association La Compagnie Maritime – La Pilotine à utiliser l'image de mon enfant pour promouvoir ses activités dans le cadre et en dehors de ses locaux (ex : sur le site et le Facebook de l'association, sur des journaux, prospectus, flyers ayant pour but de promouvoir l'association,...).

A..... le .....Signature